



FR

60+ DU PS FRIBOURG

ACTUALITÉS

CLICK! –
Devenir
membre

à gauche – motivé – engagé

Rédaction : Heinz Gilomen

Septembre 2017

Invitation



La pauvreté dans le Canton de Fribourg – ampleur, causes et mesures

**Jeudi 5 octobre 2017 à 16h00
à l'Auberge du Mouton à Belfaux**

David Bonny, député, président du PS Sarine-Campagne, ancien président du Grand Conseil et ancien président du PS du Canton discutera avec nous **la problématique de la pauvreté dans notre canton.**

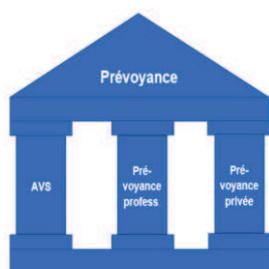
Environ 7'500 personnes dans le canton de Fribourg sont touchées par la pauvreté et environ 26'000 sont exposées à un risque de pauvreté. Comment est-ce possible que dans un pays riche comme la Suisse il y a autant de gens qui vivent dans la misère ? Les personnes âgées en sont-elles particulièrement concernées ? Ou plutôt les familles monoparentales ? Quelles sont les stratégies de l'État et du Parti socialiste pour combattre cette situation ?

Venez nombreux à Belfaux et participez à la discussion ! Pour de plus amples informations,

[Cliquez ici !](#)

Prévoyance

La lutte continue !



Les citoyens ont refusé le paquet *Prévoyance 2020*. Le PS 60+ a clairement soutenu ce projet. Le but de stabiliser le financement et les rentes pour les prochaines années a donc échoué. Mais la lutte continue pour des conditions de vie acceptables également à l'âge de la retraite. Le PS60+ a développé ces deux dernières années **les grandes axes** d'une politique de prévoyance raisonnable et sociale

[cliquez ici pour les détails !](#)]:

- **Une rente AVS de 4000 francs par mois pour tous**, réalisée par un transfert du deuxième vers le premier pilier. Par cette mesure, le caractère « casino » de la prévoyance est réduit, la privation de ressources pour l'économie est stoppée et la prévoyance sérieuse et sociale est renforcée. C'est également une stratégie efficace pour lutter contre la pauvreté de la vieillesse.
- **La retraite à 62 ans !** Déjà maintenant, environ 100'000 places de travail manquent pour réaliser pour tous un âge de la retraite de 64/65 ans. Les travailleurs plus âgés sont donc systématiquement discriminés sur le marché du travail. Ils sont poussés vers le chômage, l'assurance invalidité, l'aide sociale ou contraints de prendre une onéreuse retraite anticipée. Les fantasmes de la droite d'une retraite à 67 augmenteraient la misère et sont antisociale
- **Droit au travail également à partir de 50 ans !** Le PS60+ exige un droit au travail à partir de 50 ans. Quiconque est exclu du marché du travail contre son gré après sa 50e année a droit à une indemnité de chômage élargie pendant au minimum 5 ans. Celle-ci est financée par un fonds alimenté par les cotisations des entreprises qui emploient particulièrement peu de travailleurs âgés.